

Formation sur mesure

Le Planning Familial 13 propose sur commande des sessions de formation adaptées aux besoins spécifiques des structures et des collectivités. Celles-ci peuvent être destinées autant à une équipe en intra-institution qu'à un réseau de professionnel·les. Le Planning Familial soutient l'élaboration de projets de formation en s'appuyant sur son expérience dans l'accompagnement des professionnel·les du secteur associatif ou institutionnel et l'analyse des problématiques issue de sa pratique de terrain.

Une proposition pédagogique et un devis seront adressés sous dix jours ; basés sur les besoins repérés par les équipes, les objectifs définis conjointement et les moyens alloués au projet par les structures.

Pour exemple, voici quelques thématiques ayant fait l'objet de formations dédiées :

- Inclusivité LGBTQIA+ dans les pratiques d'accueil et d'accompagnement
- La démarche de réduction des risques et les attitudes d'écoute facilitatrices
- Positionnement professionnel dans la relation d'aide
- Intervenir en éducation à la sexualité
- Parentalité, handicap et sexualité
- Harcèlement et violences sexistes et sexuelles dans le travail social
- L'entretien pré-IVG et l'IVG chez les mineures
- Gestion des demandes à caractère sexuel et accueil téléphonique
- Concevoir un parcours centré sur la personne dans les accueils bénévoles.
- Cultures d'appartenance et conseil conjugal et familial.

100% de satisfaction pour les formations sur mesure du Planning familial 13 réalisées au 1er semestre 2024.

100% des participant·es à une formation sur mesure du Planning familial 13 au 1er semestre 2024 ont estimé que les contenus étaient adaptés pour leur permettre de mieux aborder ces questions dans leur pratique.

Equipe pédagogique :

Les sessions sont animées par l'équipe du Planning Familial qui est impliquée dans l'accompagnement des professionnel·les au sein des réseaux partenariaux. Les formateur·rices sont positionné·es selon leur compétence spécifique en fonction de la thématique d'intervention.

Public et prérequis:

Tout public, sous forme d'un groupe constitué de 8 à 18 personnes.

Pas de prérequis sauf si définis conjointement avec la structure commanditaire en fonction des objectifs.

Durée :

Variable selon les objectifs fixés, la demande et les moyens.

Les participant·es s'engagent à être présent·es durant toute la durée de la formation.



Horaires :

Les horaires sont habituellement de 9h00 à 12h30 et de 13h30 à 17h00 mais peuvent être adaptés en fonction des contraintes des équipes formées. Une heure de pause est prévue pour le déjeuner (celui-ci n'est pas compris dans la prestation sauf sur demande spécifique).

Lieu :

La formation peut se dérouler sur site, dans les locaux de la structure commanditaire de l'action, ou à Marseille au siège du Planning Familial au 106 Boulevard National (13003) qui se situe à quelques minutes à pied de la gare Saint-Charles (connexions avec train, car, bus et métro).

Les locaux du Planning Familial 13 sont adaptés à l'accueil de personnes à mobilité réduite.

Pour des besoins spécifiques en termes d'accessibilité aux locaux et aux contenus de formation, nous contacter en amont.

Les personnes ont la possibilité d'apporter leur repas pour déjeuner sur place dans les locaux du Planning Familial 13 (cafetière, bouilloire, vaisselle, frigo, micro-ondes à disposition).

Tarifs :

- 2000 euros pour une session d'une seule journée de formation.
- 1750 euros/jour pour une session de deux à quatre jours (3500 à 7000 euros).
- 1700 euros/jour pour une session de cinq jours et plus.

Devis envoyé dans la semaine après clarification du format envisagé pour l'action.

Proposition pédagogique envoyée sous dix jours quand le projet se précise pour le commanditaire ; un appui à la clarification des besoins auprès des équipes concernées peut être envisagé.

Possibilité de mobiliser un financement par les OPCO car le Planning Familial 13 a obtenu depuis 2020 la certification Qualiopi pour la qualité de ses actions de formation.

Modalités d'évaluation : questionnaire en fin de formation.

Sanction de la formation : attestation de participation à la formation.

Délais d'accès à la formation : trois mois entre la validation du devis et le début de la formation.

Contact : Pôle Formation - formations@leplanning13.org

Support actualisé le 16-04-2025.